

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

84306046

P.V. N° 539/ 14/12 / 19 84

OBJET DE LA PROCÉDURE

OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.

ENQUÊTE

PRÉLIMINAIRE
FLAGRANT DÉLIT
COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-verbal de synthèse.
2	Planche photographique.
3	Procès-verbal d'audition de
4	Procès-verbal d'audition de
5	Procès-verbal d'audition de

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)

NOMBRE D'EXEMPLAIRES

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

- 1 M.LE PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAONE A VESOUL.
- 1 M. LE GENERAL, GOUVERNEUR MILITAIRE, Commandant le 1er Corps d'Armée et la 6ème R.M. à METZ.
- 1 M. LE GENERAL, Commandant la FATAC 1ère Région Aérienne à METZ.
- X 2 DIRECTION DE LA GENDARMERIE A PARIS.
- 1 M.LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE A LURE.

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR :

Le Commandant de Brigade.

DATE, SIGNATURE, CACHET

[Signature]
 6-A-1985

DESTINATAIRES

1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt DE COMPAGNIE

LE 6/1/1985

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE DU ESCADRON	
CODE UNITE 04139	PROCÈS-VERBAL N° / 19 N° 539/14-12-79

PROCÈS - VERBAL

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE 1	N° FEUILLET 1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

Observation d'un objet volant non identifié.

84308946

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

.D.J. Chef, Commandant la Brigade.

VU L'ES ARTICLE(S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE
CE JOUR 14 décembre 1984 à 18 heures 20, Madame , demeurant à
VILLERS LES LUXEIL (70) nous signale téléphoniquement qu'elle a observé
un engin volant ne ressemblant pas à un avion quelconque. Il s'agissait d'une boule
lumineuse se déplaçant à grande vitesse en direction de VERVOUL. Elle se trouvait dans la
cour du moulin en compagnie de son époux et de Monsieur

- ENQUÊTE -

À 18 heures 29, nous avons rendu compte des faits au Commandant de Compagnie.

À 18 heures 40, téléphoniquement, nous prenons contact avec le poste d'observation
de la base 116 de LUCREUIL LES BAINS. Il nous est répondu qu'à l'heure mentionnée, soit
à 17 heures 45, il n'y avait aucun appareil (aéronef) en vol dans le secteur de la base.
Deux appareils avaient atterri à 15 heures 30 et à 17 heures 23. Aucun engin volant
n'a été repéré sur l'écran des radars.

Mentionnons qu'à cette heure, la nuit était complète et qu'il n'y avait plus
d'observation visuelle à la tour de contrôle.

Selon les renseignements fournis par les témoins, l'engin se déplaçait direction
NORD-EST-SUD-OUEST, soit SAINT SAUVENR-VERVOUL, parallèlement à la RN 57. (Voir planche
photographique PIÈCE N° 2 - Cliché N° 1). Son altitude n'a pu être déterminée, mais il
a été vu entre les peupliers bordant le moulin, à hauteur de la flèche reproduite sur le
cliché N° 2.

Un message N° 484/2 a été adressé aux Autorités habituelles.

Le 15 décembre 1984, nous procédons à l'audition de Monsieur
demeurant à VILLERS LES LUXEIL. Il s'agissait d'une boule
lumineuse laissant échapper une flamme comme la sortie d'une tuyère. Elle ne produisait
aucun bruit et se déplaçait à grande vitesse, en vol horizontal..... PIÈCE N° 3.

Le même jour, nous procédons à l'audition de Madame . Elle a vu
le phénomène la première et l'a signalé à ses deux compagnons. Elle confirme la
déclaration de son mari. Elle précise que l'engin se déplaçait plus vite qu'un avion.
..... PIÈCE N° 4.

DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLÔTURE 1985	VU ET TRANSMIS PAR
	<input type="checkbox"/>	LE	LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>		
	ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.	SIGNATURE(S)	SIGNATURE ET CACHET

Le 4 janvier 1985, nous procédons à l'audition de Monsieur
Il apporte quelques précisions
concernant l'objet volant aperçu. Il confirme la forme d'une boule lumineuse
de teinte rougeâtre, se déplaçant rapidement. L'engin a été aperçu à si-
hauteur entre les grands peupliers bordant le moulin. L'engin n'était pas
signalé par un dispositif d'éclairage comme les aéronefs..... PIECE N° 5.

Sur l'itinéraire supposé, nous avons contacté quelques personnes
dignes de foi, Monsieur et Monsieur
Ces personnes n'ont rien vu et
n'ont pas entendu parler de cette affaire dans les communes administrées.

Ce fait n'a eu aucune incidence sur la population et n'a causé aucun
trouble particulier.

Nous avons constaté, à la lecture de la presse le 15/12/1984, que le
même phénomène avait été observé à aux environs de 18 heures.

Fait et clos à le 6 janvier 1985.
l'enquêteur.

84306946

PROCES-VERBAL TMOIN
D'AUDITION DE
AUTRE CAS

PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)
N° 539 - 14/12/1984

N° PIECE 3
N° FEUILLET 1 /

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

84306946

date et heure nous trouvant à (lieu)
Ce jour quinze décembre mil neuf cent quatre vingt quatre,

Nous soussigné(s)

M.D.L.Chef, Commandant la Brigade

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

***** Hier 14 décembre 1984, vers 18 heures, je me trouvais dans la cour de mon habitation, en compagnie de mon épouse et de
***** Nous discutons sur le pas de porte. A un certain moment, il était 17 heures 45 à me montre, mon épouse nous a signalé un objet bizarre qui volait dans le ciel. De notre emplacement, nous l'avons vu se déplacer entre les bâtiments du moulin, le moulin proprement dit et le hangar. Nous l'avons vu quelques secondes, entre deux grands arbres, deux peupliers.
***** Il se situait à peu près à mi hauteur des arbres. Il se dirigeait dans le sens MADONCOURT-REIMS, en direction de VESCOUL.
***** L'objet ne produisait aucun bruit de moteur. Il n'était pas éclairé. La forme était celle d'une boule lumineuse et laissait échapper une flamme comme la sortie d'un réacteur. La nuit était déjà complète. J'habite à proximité de la base de LUXEUIL LES BAINS et j'ai l'habitude de voir évoluer des appareils par tous les temps.
***** Je n'ai pas entendu de bruit quelconque, soit avant, soit pendant, soit après le passage de l'engin.
***** Je suis affirmatif, il ne s'agissait pas d'un aéronef. C'est tout ce que j'ai à déclarer sur cette affaire. C'est la première fois que j'observe un fait semblable.*****

Le 15 décembre 1984 à 15 heures 45.

Lecture faite, persiste et signe.

la personne entendue

L'Enquêteur.

(A signé au carnet de déclarations)

PROCÈS-VERBAL TMOIN
D'AUDITION DE

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

N° 539 - 14/12/1984

4

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

84306946

date et heure

nous trouvant à (lieu)

Ce jour **quinze décembre mil neuf cent quatre vingt quatre.**

Nous soussigné(s)

M.D.L.Chef, Commandant la Brigade

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● **PERSONNE CONCERNÉE**

Je ne peux que confirmer la déclaration de mon époux. C'est moi qui l'ai vu la première.

Ce que je peux apporter comme précision, c'est que l'engin paraissait aller plus vite qu'un avion et ne faisait aucun bruit. Le vol était horizontal et allait en direction de VESOUL.

C'est la première fois que j'observe un fait semblable.

J'ai l'habitude des avions de la base et je ne pense pas que je me sois trompé sur l'origine.

Le 15 décembre 1984 à 16 heures.

Lecture faite, persiste et signe.

La personne entendue
(A signé au carnet de déclarations)

L'Équesteur.

PROCÈS-VERBAL TMOIN
 D'AUDITION DE
 AUTRE CAS

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
 N° 339 - 14/12/1984

N° PIÈCE N° FEUILLET
 5 1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

84306946

Ce jour date et heure nous trouvant à (lieu)
 quatre janvier mil neuf cent quatre vingt quatre.

Nous soussigné(s)

M.D.L. Chef, Commandant la Brigade

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

Le 14 décembre 1984, je me trouvais À VILLERS LES
 LUXEUIL (70) en compagnie du couple . Nous discutons au milieu de la cour
 et il était approximativement 17 heures 45.

Tout à coup Madame nous a signalé un objet d'allure bizarre. Il se
 déplaçait direction NORD-EST-SUD-OUEST, soit SAINT SAUVEUR direction VESOUL.

L'objet que nous avons remarqué avait la forme d'une boule illuminée
 d'une lueur rougeâtre. Cette boule émettait vers l'arrière un faisceau
 ressemblant à la sortie d'un réacteur, une flamme presque blanche tirant sur
 le rouge.

J'ai noté que l'objet se déplaçait à grande vitesse. Je n'ai pas remarqué
 le bruit d'un moteur ou d'un réacteur. Le vol était horizontal, sans à-coups.
 De notre emplacement, par rapport à la photo N° 2 que vous me présentez,
 l'engin se déplaçait au niveau de la flèche reproduite sur le cliché. Nous l'avons
 vu l'espace de quelques secondes.

Nous avons tout d'abord pensé à un appareil opérationnel de l'armée? D'après
 les renseignements recueillis, il n'y avait pas d'appareils en vol.

Il n'y avait aucun système d'éclairage ou de signalisation autour de
 l'engin pour le signaler. Je suis domicilié près de la base de LUXEUIL LES
 BAINS et j'ai l'habitude de voir évoluer les avions pour ne pas me tromper
 dans l'identification. C'est la première fois que j'observe un fait de ce genre."

Le 4 janvier 1984 à 15 heures 30.

Lecture faite, persiste et signe.

La personne entendue

L'enquêteur.

(A signé au carnet de déclarations)